La région Île-de-France



La Région veille à l'aménagement d'un territoire à la fois urbain et rural qui ne représente que 2% de la superficie de la France mais rassemble 19% de sa population et contribue à près de 30% du PIB national.

8 départements en font partie : Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94).

Le conseil régional d'Île-de-France est composé de 209 conseillers élus au suffrage universel direct pour six ans. Le mode de scrutin est un scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire à deux tours. Les listes de candidats sont régionales et contiennent autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Elles doivent être strictement paritaires.

Les principales compétences du Conseil régional sont :

- Le développement économique : en particulier le soutien aux entreprises, à l'innovation, et à l'internationalisation. Partageant cette compétence avec les intercommunalités (dans notre cas : Versailles Grand Parc), elle en est le chef de file.
- La gestion des fonds structurels européens depuis leur décentralisation de l'État aux régions en 2014 (FEDER, FEADER, FSE).
- L'organisation des transports express régionaux (TER) avec la compétence d'autorité organisatrice.
- L'éducation : gestion matérielle des lycées, formation professionnelle, apprentissage.
- L'environnement et la transition énergétique : chef de file en matière de biodiversité, de qualité de

l'air, de climat et d'énergie.

- Les équipements structurants : certains ports, aéroports et voies navigables.
- L'aménagement du territoire : élaboration du contrat de projet État-région avec l'État et du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.
- Culture, sport, logement, politique de la ville : les Régions interviennent au titre de leurs politiques, plus ou moins volontaristes selon les cas et les époques.

Lien associé

Site de la région Île-de-France www.iledefrance.fr

Sur le même sujet



L'Agglo Versailles Grand Parc



Le département des Yvelines



La Préfecture

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF